

# Le Lien

de Saint-Germain-sur-Morin



VAL D'EUROPE  
AGGLOMÉRATION



BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2023



*Hiver  
comme été,*

*tous les chemins  
mènent à  
Saint-Germain*



**RETOUR  
EN IMAGES**

**P.4**



**DOSSIER  
SPÉCIAL**

**P.12**



**INTERVIEW :  
UNE VIE,  
UNE PASSION**

**P.16**



## RÉSERVE COMMUNALE IL RESTE QUELQUES PLACES !

**La réserve communale : un soutien logistique en cas d'urgence, mais pas que.**

Vous souhaitez vous engager pour la sécurité civile de votre commune ?

Participer au soutien nécessaire auprès de la population lors d'incidents majeurs pouvant survenir à Saint-Germain ? Mais également apporter votre aide sur de grands événements communaux ?



**La Municipalité a débuté son recrutement de volontaires. Il reste encore quelques places. Et si c'était vous ?**

Envoyez la fiche de candidature remplie à [mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr)  
Disponible en version papier à l'accueil de la mairie.



## UNE DÉCISION DIFFICILE MAIS NÉCESSAIRE

Suite à l'abattage, en juillet dernier, du tilleul malade situé devant la salle du Conseil de la mairie, les Services techniques ont procédé à une inspection de la totalité des arbres et constaté que leur état sanitaire ne permet pas, pour des raisons de sécurité, de les maintenir en l'état, tant pour le public que pour le personnel amené à les élaguer. Ils seront abattus prochainement : la réalisation de cette allée sera reproduite à l'identique, avec une plantation de tilleuls traditionnels.



## SÉCURITÉ UN NOUVEAU STOP À MONTGUILLON

Afin d'intensifier la sécurité des piétons dans le secteur de Montguillon, un panneau STOP a été mis en place à l'angle de la rue du clos du roi et du chemin des boulangers.



## NIDS DE FRELONS ÉRADIQUÉS

Suite à une arrière-saison chaude, les nids de frelons asiatiques sont encore bien présents. Entre le 24 novembre et début décembre, trois nids ont été traités. L'intervenant spécialisé avec lequel la commune signe annuellement une convention, Monsieur Laurent Barré, revient régulièrement afin de s'assurer de l'effective destruction de certains nids, en raison de leur importante taille. Ces interventions se font en présence de Monsieur Dominique Triboulin, apiculteur pédagogique de Saint-Germain et de la Police Municipale.



## SPEAK ENGLISH WITH AFR !

L'Association des Familles Rurales de Saint-Germain ouvre un cours d'anglais supplémentaire aux « faux débutants » : vous êtes concernés si vous avez appris l'anglais à l'école et que vous souhaitez vous y remettre. Ces cours d'anglais auraient lieu tous les mardis (hors vacances scolaires) de 15 h à 16 h dans la FERME DES RELIGIEUX. Le professeur SHAKU PATEL dispense des cours d'anglais sur 2 niveaux (intermédiaires et confirmés) pour l'AFR depuis de nombreuses années et l'anglais est sa langue maternelle. Vous pouvez déjà vous inscrire, mais le cours devra réunir au moins 6 élèves. Une adhésion à l'AFR sera requise : 31 € par an et par famille.



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023/2024

Ouverture des pré-inscriptions à partir du **06 février 2023** en mairie  
Documents à fournir : justificatif de domicile et livret de famille  
Maternelle Première année (petite section) : enfants nés en 2020





## À mi-mandat, sur le chemin des promesses tenues.

Trente-six heures ne s'étaient pas écoulées depuis le premier tour des élections municipales, que nous subissions l'explosion de la Covid et son cortège de conséquences : sévère confinement, saturation des hôpitaux, fermeture des écoles, participations des élus locaux à l'organisation des distributions sanitaires puis des vaccinations... tout cela dans un contexte de retrait financier de l'Etat dans les budgets des collectivités locales.

Fin juin 2020, le programme dont se dotaient les Saint-Germinoises allait-il résister à une telle accumulation de difficultés présentes et à venir ?

En ce début 2023, arrivés à mi-mandat municipal, la réponse s'impose clairement à tous : les ambitions proposées dans le projet de développement raisonné choisi par une majorité d'entre vous, est sur le chemin de la réussite.

La rigueur financière a permis la réalisation d'investissements conséquents concernant tous les domaines de la vie communale (tout en conservant la fiscalité locale, en moyenne, inférieure à 40 € par habitant et par mois) :

- ◆ **Investissements : Scolaire et périscolaire** (informatisation Wireless des classes, véhicule 9 places), **sportif et associatif** (construction de la nouvelle salle multi-activités, acquisition des 3500 m<sup>2</sup> des installations tennistiques), **Services techniques** (nouveaux matériels, nouveaux véhicules, remise à neuf des ateliers), **Voirie et sécurité** (multiples réfections de chaussée), **Economies d'énergie** (nouvelles pompes à chaleur ALSH, passage de plus de la moitié de l'éclairage public en LED basse consommation), pour ne citer que les plus importants.
- ◆ **Urbanisme** : Un travail d'étude et de réflexion qui a permis de poser l'avenir urbanistique de notre ville à travers notre PLU et soutenir la réhabilitation privée de nos quartiers en préservant les espaces protégés, en privilégiant la qualité, et en sachant limiter les nouvelles constructions.
- ◆ **Vie quotidienne** : Nous avons tenu, aussi, à conserver et développer, avec le concours de tous les acteurs de la vie communale, le Comité des Fêtes, le chalet des ados, les écoles, les associations sportives, culturelles, patriotiques, **une animation** de près d'une centaine d'actions publiques annuelles !

Souhaitant à notre commune de pouvoir continuer sur ce chemin, Je présente, au nom de notre Conseil Municipal, à tous nos concitoyens, mes vœux bien sincères de bien-être familial, amical et professionnel, et surtout, la meilleure santé possible.

Gérard GOUROVITCH  
Maire, Vice-Président de Val d'Europe



# RETOUR EN IMAGES

## LE FORUM DES TALENTS

C'est sous un beau soleil que le forum de rentrée des associations s'est déroulé le dimanche 4 septembre au centre sportif Jacques Goddet. Une belle réalisation, un beau succès et de belles rencontres entre les exposants et le public. L'occasion pour la Municipalité de souhaiter à tous les clubs et à leurs adhérents une excellente année associative, sportive et/ou culturelle !



## DÉJEUNER SUR L'HERBE

Sous un soleil mitigé, nos séniors ont pu profiter de la convivialité de cet événement organisé par le CCAS de Saint-Germain-sur-Morin le vendredi 24 juin, autour des bons plats de José Da Piedade, À la carte traiteur, résident de la commune.



## EXPLOSION DE COULEURS

Le feu d'artifice a réuni plusieurs centaines de personnes sur l'espace sportif Jacques Goddet. Une belle réussite de Guillaume, agent des Services Techniques artificier diplômé. L'année prochaine sera encore plus éclatante... animations spéciales en vue !



## LA CASERNE MET LE FEU !

Les Sapeurs-Pompiers de Saint-Germain ont encore mis le feu à la piste de danse de cette soirée attendue ! Une organisation parfaite, menée par Fabien Frémont, et des partenaires qu'il faut féliciter : ce désormais célèbre rendez-vous n'aurait pas rencontré un tel succès sans la fabuleuse cohésion de la Municipalité avec le File 7 de Magny le Hongre qui a permis à l'artiste Singe de dévoiler son talent en se produisant devant un public participatif, sans la présence et la qualité de nos DJ (favoris) de la société Alban Events, sans le public, qui a dansé, applaudi, et passé une partie ou toute la soirée à prendre du bon temps... Ô combien vital après deux années sans ce type de manifestation !





## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR TOUS

Mercredi 7 septembre une vingtaine de personnes, seniors et représentants de la Jeunesse de Saint-Germain, ont assisté à la formation Sécurité Routière proposée par le CCAS.

Au programme : un module pour les conducteurs et conductrices le matin, un module « Tous piétons » l'après-midi. Les participants sont sortis de cette journée ravis : les informations étaient pertinentes et ludiques, il n'est jamais inutile de se (re)pencher sur le sujet du code de la route, et à n'importe quel âge ! Au quizz en revanche, les jeunes ont battu à plate couture les plus anciens... sans doute un coup de chance !?



## AU RÉPAIR, ON RÉPARE AVEC LE SOURIRE

Encore un moment de partage et de convivialité pour cette nouvelle édition du REPAIR CAFE : partage de compétences, discussions animées, calculs arithmétiques, rencontres, et bien sûr... autour du traditionnel café et des petites douceurs qui l'accompagnent.

Un grand merci à l'équipe Repair de Bailly-Romainvilliers !

Prochain rendez-vous à Saint-Germain le **samedi 4 février 2023**.



## GRAND NETTOYAGE DE LA NATURE : SAINT-GERMAIN RELÈVE LE DÉFI POUR LA 5<sup>ÈME</sup> ANNÉE

C'était la 5<sup>ème</sup> édition de cet événement international et collectif dans notre commune. Nous sommes heureux de constater que la volonté des participants ne faiblit pas : une cinquantaine de volontaires ont « nettoyé » la commune, terre et eau confondus.

Notre traditionnelle équipe « fluviale », composée cette année uniquement de citoyens participants (qui ne s'attendaient pas à collecter sur l'eau !) - et de leurs guides David et Quentin du club de canoë kayak de Saint-Germain - a arpenté les rives du Grand-Morin (et a ramené des kilos de déchets... Parmi les encombrants trouvés en ville : un pneu, un petit lavabo, des parpaings... et les habituels mégots !) Beaucoup de bouteilles en verre à certains lieux stratégiques de « rassemblements » ... On ne le dira jamais assez : prenez soin de votre environnement, prenons soin de la planète sur laquelle nous vivons ! Merci à tous les participants #2022 et à l'année prochaine !

*Info ! En 2023 le Village des Partenaires de Val d'Europe Agglomération sera présent à Saint-Germain / AU PROGRAMME : des animations et des ateliers de gestion des déchets pour toute la famille, de nombreux lots à gagner (entrées Sea life, Villages nature...) et de belles surprises en cours de préparation !*



## DES CARRIÈRES RÉCOMPENSÉES

La dernière cérémonie des médaillés du travail avait eu lieu en février 2020, c'était donc une réelle joie d'accueillir le 8 octobre les récipiendaires des sessions de 2020/2021 et juillet 2022.

Cet événement qui rend hommage à des carrières longues (de 20 à 40 ans pour le secteur privé, jusqu'à 35 ans pour le secteur public), est toujours très émouvant et permet de partager quelques tranches de vie avec des citoyens que l'on ne connaît pas forcément : rencontres, convivialité, échanges... un joli moment.





## 930 € RÉCOLTÉS POUR LE TÉLÉTHON... EN DANSANT !

La soirée Disco au profit du Téléthon, première initiative de la commune sur cet événement caritatif national, organisée samedi 3 décembre, a rassemblé plus de **230 personnes** et permis de récolter **930 €** : l'annonce a été faite directement le soir-même aux équipes de coordination de l'AFM-TELETHON présentes pour l'occasion. Une belle opération qui a rassemblé plusieurs générations, un public qui s'est déplacé des villes alentour et bien sûr, composé de nombreux Saint-Germinoises ! Ambiance festive, gymnase transformé en discothèque, nos DJ Alban Chadron et Jordan Tramier (société Alban Events) ont enflammé le dance floor. Les foodtrucks Chicago et Crêpes Mathieu, ainsi que notre Comité des Fêtes ont restauré les gourmands. Un grand merci aux équipes organisatrices communales pour cette belle réussite qui ne sera sans doute pas la dernière !



## FÉLICITATIONS AUX JEUNES DIPLÔMÉS SAINT-GERMINOIS !

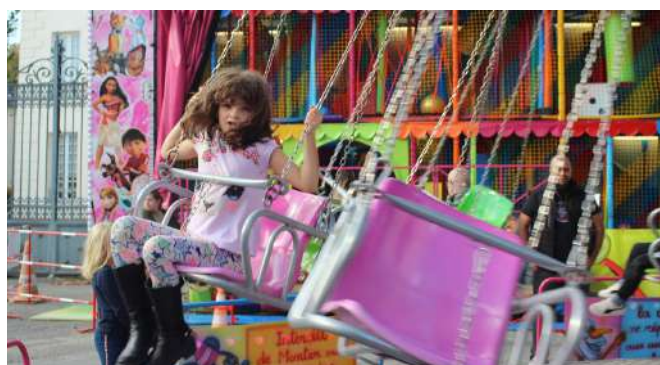
Samedi 10 décembre, la Municipalité célébrait la réussite de nos lauréats 2022 : les Saint-Germinoises récipiendaires de cette dernière promotion, du niveau Brevet au niveau Bac, tous types de diplômes confondus et sans prise en compte de l'attribution d'une mention, étaient félicités et récompensés par la commune, représentée par Madame Karima Belabed, Adjointe au Maire au Scolaire et Péricolaire.

Monsieur le Maire Gérard Gourovitch était également présent, ainsi que plusieurs élus dont Messieurs Loïc Guibert, Julien Gaillard, Michel Robbe. Toutes nos félicitations à ces jeunes et bonne continuation dans leurs projets d'études et/ou professionnels !



## UN WEEK-END FESTIF SOUS LE SOLEIL !

La fête foraine a rencontré un franc succès, comme chaque année ! Tout-petits et petits ont volé sur des balançoires, glissé sur un toboggan gonflable, volé dans un hélicoptère, ri et sauté sur un parcours insolite, pêché des canards et remporté des lots ! Sourires et joie étaient au rendez-vous ! **À l'année prochaine !**



## LE NOUVEL UTILITAIRE COMMUNAL

Vous le verrez sans doute traverser Saint-Germain-sur-Morin, il ne passe pas inaperçu ! Le nouveau véhicule communal est une initiative des Services techniques de la ville, une opération gratuite pour la commune puisque le véhicule est entièrement financé par les publicités des annonceurs qui figurent sur la carrosserie. C'est la société Visiocom qui a réalisé ce projet.

Les annonceurs locaux qui ont très rapidement accepté ce partenariat avec la commune sont :

**TGU Informatique, SAS Delphine et José, SARLU Jérôme Avanzini, SELARL Pharmacie M. Khin, À la carte traiteur, SARL FP (Café L'alliance), SN Peiny, AMC, Quincy renov SAS, SICAM Automobiles France.**

La Municipalité, en la personne du Maire Gérard Gourovitch, et de ses élus, a souhaité remercier les participants à ce projet en les conviant à une cérémonie de remise des clés, pour quelques photos souvenirs et un moment d'échanges.



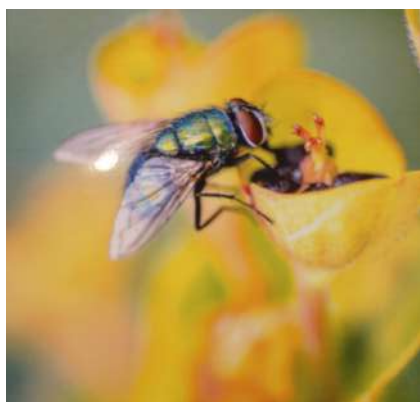


## LA BIODIVERSITÉ EN PHOTOS

Retour sur une belle exposition de photos proposée par l'association OAC GREHA, avec le concours du Cliché Créçois.

Sur le thème LA BIODIVERSITE DE NOTRE REGION, les clichés exposés étaient tous d'une très grande qualité !

Quand la différence entre amateurisme et professionnalisme est aussi invisible que la présence du photographe sur ces scènes de vie quotidiennes...



## LES P'TITS LOUPS AU CŒUR DE LA FÊTE !

De nombreuses familles sont venues profiter des animations de la Fête des P'tits Loups, la « kermesse » annuelle de l'école de Saint-Germain.

L'école a réalisé **un peu plus de 4000 €** de recette grâce à la contribution des familles : les directrices d'établissement remercient les parents car l'argent récolté sera utilisé pour les enfants sur des projets pédagogiques futurs.

*Merci aux organisateurs : l'école de l'Orme-aux-Loups et l'ALSH Les Farfeloups.*

*Merci à toutes celles et ceux qui ont tenu des stands pour la grande joie des enfants et de leurs parents : les équipes enseignantes de la Maternelle et de l'Elémentaire, les équipes d'animation de l'ALSH, les parents bénévoles de l'APEL Les Minis Loups, et les parents.*

*Merci aux partenaires qui ont permis d'obtenir (et de faire gagner) de nombreux lots sympas !*

### Nos partenaires Saint-Germinois :

- ✓ Délices et Chocolats
- ✓ L'atelier de Sonia
- ✓ Boulangerie Delphine & José
- ✓ Boulangerie Firmin
- ✓ Kebab de Saint-Germain
- ✓ Topolino pizza
- ✓ Au coeur des Fleurs
- ✓ Look Saint-Germain

### Nos autres partenaires :

- ✓ Le Puy du Fou
- ✓ Centre aquatique de Val d'Europe
- ✓ Baloo Parc de Coulommiers
- ✓ Parrot World
- ✓ La Ville de Provins
- ✓ Cave à vin de Couilly-Pont-aux-Dames



- ✓ Sea Life Val d'Europe
- ✓ Le manège de Val d'Europe
- ✓ Le parc Hi-Han
- ✓ La maison de l'école à Pouilly-le-Fort
- ✓ Zoo d'Attilly
- ✓ Réauté Chocolats de Nanteuil-les-Meaux
- ✓ Crédit Agricole d'Esbyly
- ✓ Buffalo Grill de Bailly-Romainvilliers
- ✓ Cité des Sciences et de l'Industrie - Paris

*Merci également au Comité des Fêtes, sans qui les estomacs ne seraient pas tout à fait comblés !*

## COMME UN AIR DE NOËL...

Les lutins n'ont pas encore fini de travailler que le traîneau du Père Noël a fait halte à Saint-Germain afin d'illuminer le coeur des familles qui ont pu découvrir de jolis stands et participer à des animations gratuites toute la journée du dimanche 11 décembre. Cette magie de Noël a été rendue possible grâce à l'équipe d'organisation du Comité des Fêtes de Saint-Germain.





## OCTOBRE ROSE SPORTIF ET SOLIDAIRE

La Marche à Saint-Ger' et le Run in Saint-Ger', rendez-vous sportifs hebdomadaires désormais bien installés sur la commune, se sont mis aux couleurs d'Octobre rose samedi 15 octobre.

Un climat moyen pour le départ n'a pas intimidé les 15 marcheurs, récompensés pendant leur parcours par un ciel bleu, un grand soleil et des températures presque chaudes pour terminer ces parcours de 11,74 km et 11 km.



Après l'édition 2021, voici l'édition 2022 !

La Municipalité a une nouvelle fois fait don d'une centaine de coussins cœur à l'hôpital de Jossigny au service de gynécologie obstétrique du Docteur Estelle Wafo, qui a remercié chaleureusement la Ville de Saint-Germain-sur-Morin.

La Municipalité reçoit régulièrement des appels de femmes suivies à l'hôpital de Jossigny, elles témoignent des bienfaits des coussins durant leur convalescence : une belle récompense pour les couturières bénévoles saint-germinoises Ana Humé (à l'origine du projet), Anne Caron et Stéphanie Robardelle.



Rejoignez le groupe de marche ou de course chaque samedi à 9h30 devant la mairie (côté public, salle de la Bergerie).  
Parcours d'environ **11 km**, soit **2h30** pour la marche et **1h** pour la course.

## L'ART DU LOCAL LA CULTURE VERSION XXL

Environ 35 exposants étaient invités le dimanche 23 octobre par la bibliothèque de Saint-Germain-sur-Morin afin de pouvoir proposer un événement haut en culture et en artisanat local. Bougies artisanales, bière bio, artisans du Carré d'Art de Serris (mosaïque, céramique, fleurs séchées, maroquinerie), auteurs, la barque aux livres d'Esbyly, Michèle Choppe pastelliste, sophrologie, énergétique... Les visiteurs ont pu découvrir de nombreux talents, se faire dédicacer leur livre, participer à des ateliers découverte et on pouvait même s'offrir un massage ! *À l'année prochaine pour l'édition 2023 !*





# CÉLÉBRATION DES CITROUILLES ET DES SORCIERS

L'esprit d'Halloween a ensorcelé Saint-Germain à deux reprises, avec l'association Jouons Crescendo le samedi 29 octobre et l'APEL des Minis Loups le samedi 5 novembre. L'une a réuni des adeptes du jeu de société autour du thème des vilains, l'autre a organisé un bal costumé pour les enfants de la ville, dans la salle polyvalente de l'école de l'Orme aux Loups.

*Succès garantis à renouveler l'année prochaine !*



## SOIRÉE GOSPEL

La soirée Gospel proposée par le Comité des Fêtes de Saint-Germain a empli l'église communale.

Plus de 110 personnes sont venues écouter, chanter, danser, et applaudir les chanteurs professionnels aux voix impressionnantes et majestueuses. Une belle réussite associative !



## ENCORE UN LOTO GAGNANT !

260 personnes ont répondu à l'appel du jeu et du hasard, en participant dimanche 27 novembre au loto organisé comme chaque année par le Comité des Fêtes de Saint-Germain ! Tous les lots ont été remportés, malheureusement il n'y en a jamais pour tout le monde, c'est le jeu !





## DES TEMPS D'HOMMAGE

**Samedi 27 août** a eu lieu la commémoration célébrant la libération de Saint-Germain-sur-Morin lors de la Seconde Guerre Mondiale. Cette cérémonie a été organisée par l'Amicale des Anciens Combattants, représentée par Madame Sylviane Dumesnil. En l'absence de Monsieur le Maire, c'est Monsieur Julien Gaillard, Maire-adjoint à la Tranquillité Publique, à la Citoyenneté et aux Transports, qui a officié. Une exposition de véhicules d'époque était traditionnellement proposée. Une partie des enfants de la nouvelle équipe du CMJ était également présente.

**À l'occasion de l'Armistice du 11 novembre**, les enfants de l'école de l'Orme aux Loups ont découvert pour certains, retrouvé pour d'autres, le parcours permettant de fleurir les tombes des Poilus qui reposent au cimetière de Saint-Germain-sur-Morin.

Accompagnés de leurs parents et famille, les jeunes citoyens ont rendu hommage aux Combattants de la guerre de 1914-1918. Ce rassemblement familial a été rendu possible grâce à Francine Brûlé, directrice et enseignante à l'école de l'Orme aux Loups, qui a su fédérer ses élèves, et aux familles présentes. La cérémonie de commémoration s'est tenue l'après-midi devant le monument aux morts place de la Mairie. Cette fois encore, la présence de nombreux habitants et familles a souligné l'importance du devoir de Mémoire. Merci aux différents corps représentés (Sapeurs-pompiers, gendarmerie), ainsi qu'aux associations organisatrices, menées par Madame Sylviane Dumesnil, Présidente de l'Amicale des Anciens Combattants. La Municipalité avait également la chance d'accueillir à cet hommage commémoratif Thierry Cerri, Maire de Coupvray, Vice-Président de Val d'Europe Agglomération et Conseiller Départemental.





## SOUVENIRS D'ANTAN

Pour conclure son intervention, lors du 11 novembre, notre Maire fit rappel ainsi de ses souvenirs d'écolier :

« Toutes les classes de notre école communale étaient présentes, arrivées une demi-heure plus tôt pour se mettre en parfait alignement derrière les institutrices en manteau et chapeau noirs et les instituteurs, béret à la main.

Plusieurs dizaines d'anciens combattants, la poitrine portant sobrement leurs médailles, entouraient ceux d'entre eux cloués sur un fauteuil ou un tricycle comme les 300 000 soldats que la guerre de 1914/1918 avait mutilés.

À la fin de la cérémonie, les écoliers étaient autorisés à aller saluer les anciens combattants : et, bien évidemment, nos questions fusaient. Dans leurs paroles, je m'en souviens encore, une forme de fatalisme et de résignation coexistait avec le chagrin d'avoir vu mourir leurs frères d'armes, et les souvenirs de désolation... pourtant jamais leurs réponses ne se concluaient par un discours de haine envers le fantassin ennemi.

Ils savaient que le froid, les gaz, la boue ou l'éclat d'obus avaient martyrisé les corps sans s'enquérir de la couleur de l'uniforme.

Le temps leur avait appris que les "Boches" et les "Französen" avaient partagé, de part et d'autre de la ligne de front, une même communauté de destin... mortifère.

Si les nationalités diffèrent, la couleur du sang versé reste toujours la même.

Je suis bien certain que c'est le message qu'ils ont voulu laisser aux générations futures.

Vive la République et vive la France. »

**Gérard GOUROVITCH**



## LES RÉSERVISTES DE NOTRE COMMUNE

Samedi 1<sup>er</sup> octobre les candidats réservistes de Saint-Germain-sur-Morin sont devenus officiellement réservistes. Au programme de cette deuxième rencontre : la signature de l'acte d'engagement, ainsi que la validation du règlement intérieur de la réserve communale de sécurité civile, dans le cadre du PCS communal. Les 8 réservistes présents (3 étaient absents et excusés) ont pu découvrir l'organisation générale des opérations en cas de crise majeure sur le territoire de la commune. Ils ont pu également identifier sur quelles cellules ils pourraient être amenés à intervenir.

Des découvertes pratiques ont apporté un côté ludique au dispositif : initiation à l'alphabet international, communication avec des talkie-walkie...

Le groupe de 11 réservistes sera prochainement formé aux premiers gestes de secours et participera début 2023 à un exercice virtuel de mise en situation de crise, avec les agents communaux et les élus intégrés au PCS.

Monsieur le Maire est passé rencontrer chacun des acteurs présents.

La réunion a été encadrée par Olivier Lamé, Conseiller municipal délégué au PLU et au PCS.

Étaient également présents Julien Gaillard, Adjoint au Maire à la Tranquillité publique, à la Citoyenneté et aux Transports, ainsi que Jean-Stéphane Augros, Conseiller municipal référent Défense nationale en charge de la bibliothèque Vercors. C'est une grande fierté d'accueillir au sein de ce dispositif officiel des personnes motivées et investies.



*En plein travail et très attentifs, à gauche : Guillaume Galtier, Davy Mathiaux, Marion Mathiaux. Tout aussi sérieux, à droite : Soraya Hariti, Séverine Cuney, Valérie Fourneuf, Christine Crochard, Pascale Waiman. Étaient exceptionnellement absents : Charles Tourte, Béatrice Collin, Jean-Paul Hambacher.*



## LE NOUVEAU P.L.U DE



*Dans notre dossier spécial PLU du bulletin municipal LE LIEN de Juin 2021, nous avons évoqué ce qu'est un PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), de quoi il se compose, et nous avons dressé un bilan de l'état d'avancement du nouveau PLU de Saint-Germain-sur-Morin, qui était alors en révision. Monsieur Olivier Lamé, conseiller municipal délégué en charge du PLU et du PCS communal, s'était alors engagé à tenir les Saint-Germinoises informées de l'évolution des différentes phases du PLU. C'est par conséquent ce que la Municipalité fait en communiquant publiquement dans ce nouveau Lien municipal sur l'actualité du PLU de votre commune.*



**LE NOUVEAU PLU DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN A ÉTÉ VOTÉ ET ACCEPTÉ À LA MAJORITÉ LORS DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE.**

### LE CALENDRIER D'APPROBATION DU PLU

- ✓ **12 octobre 2022** le PLU a été transmis en consultation des Personnes Publiques Associées. Le délai de réponse est **de 3 mois**.
- ✓ **À réception de cette réponse**, la Municipalité lancera une enquête publique qui durera 1 mois maximum.
- ✓ **Puis** le Commissaire enquêteur rédigera son rapport afin de donner son avis. Il dispose d'1 mois.
- ✓ **À l'issue de ses étapes**, si l'avis de Commissaire enquêteur est globalement favorable, le PLU devra de nouveau être approuvé définitivement en conseil municipal à l'unanimité.

### VOUS POUVEZ CONSULTER LE PLU DE LA VILLE

- ✓ Sur le site Internet de Saint-Germain-sur-Morin :  
<http://www.saint-germain-sur-morin.org/index.php/votre-mairie-et-ses-services/urbanismesgm/plu>

- ✓ Ou vous rendre en mairie et demander aux agents du Pôle Citoyenneté de le consulter sur place.





# SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

*Afin d'être parfaitement transparents et de répondre aux diverses demandes des Saint-Germinoises sur des sujets en lien avec le PLU communal, différentes actions ont été entreprises par la Municipalité ces dernières semaines.*

## UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR ÉCHANGER SUR LE DEVENIR DE SAINT-GERMAIN

Le 23 septembre une réunion publique a été organisée par M. Le Maire et son équipe municipale, à l'attention des habitants du quartier de Montguillon.

Le sujet portait sur les constructions actuelles ou à venir sur le secteur de Montguillon.

Plusieurs points ont été abordés par Olivier Lamé :

- ✓ Un exposé très complet sur la ville de Saint-Germain-sur-Morin, et ses habitants afin de mieux connaître notre territoire et son utilisation.
- ✓ Des explications techniques essentielles sur la définition d'un PLU, ses nouveautés à prendre en compte, ses spécificités... pour ensuite se concentrer sur le PLU de notre commune.
- ✓ Des informations nécessaires sur le « qui construit ? » et « quels sont les pouvoirs d'une mairie face à des permis de construire déposés par des particuliers ou des promoteurs ? »

En seconde partie de soirée, les élus ont pu échanger avec la soixantaine de personnes présentes, d'abord en collectif puis en petits groupes.

Un format qui pourrait revenir régulièrement afin de permettre les rencontres et les échanges entre administrés, élus et techniciens : Madame Carole Guichard, responsable Urbanisme de la commune, était également présente et a pu apporter sa technicité aux débats.



### Savoir répondre aux diverses attentes des habitants

Face aux nouvelles constructions, il existe trois catégories de réactions des habitants, Saint-Germinoises. Une première catégorie très majoritaire sait que son environnement direct ne sera pas remis en cause dans les années à venir et reste très sereine.

En revanche, dans certains quartiers, l'importance des surfaces existantes non-bâties a pour effet, quelquefois d'ajouter deux autres types de réactions :

- ✓ Ainsi, des propriétaires souhaitant vendre leurs biens au meilleur prix, en se souciant peu ou pas des désagréments qui pourraient être apportés au voisinage par l'importance des constructions, font valoir auprès des élus, leur droit de disposer de leurs propriétés privées au mieux de leurs intérêts familiaux.
- ✓ A contrario, les habitants en proximité des terrains non-bâties, souhaitent voir perdurer tous les agréments de leur logis dans un nid de verdure et font valoir, eux aussi, auprès des élus, leur droit de continuer de vivre dans leur propriété, dans les mêmes conditions d'environnement privilégié que le jour de leur arrivée.

Le PLU est l'outil qui, à travers son règlement, permet aux élus locaux de pouvoir répondre aux différents habitants avec une référence équitable, valable pour tous.

En notant, sans esprit polémique, que les prévisions catastrophistes de certains candidats de 2020, qui prévoyaient des « milliers de logements nouveaux » ne sont pas plus présentes dans le PLU de 2022, qu'elles ne l'étaient en 2019, nous pouvons conclure que nous continuerons d'aider au développement de notre ville en équilibrant, le plus parfaitement possible, le respect des intérêts particuliers avec l'exigence de l'intérêt général.

## UNE COMMISSION MUNICIPALE POUR RÉGULER LES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Dans cet esprit, à la demande de Monsieur le Maire Gérard GOUROVITCH, un groupe de travail s'est également réuni fin octobre autour de M. Lamé, afin de pouvoir très rapidement répondre aux multiples demandes des promoteurs sur notre territoire.

L'objectif de ce groupe est d'analyser les requêtes et de cadrer les souhaits des entreprises en les faisant correspondre au PLU et à l'intérêt général.

Ce groupe devrait évoluer en une commission municipale composée d'élus(e)s.







# NAGEMENT À SAINT-GERMAIN ?

## TRAJETS DE VIE

Vivre à Saint-Germain, c'est disposer d'une école maternelle et élémentaire puis d'un collège, mais aussi pouvoir y faire ses courses quotidiennes, avoir une vingtaine d'associations sportives, artistiques ou culturelles et disposer d'une dizaine d'équipements publics.

Mais c'est aussi avoir quelques difficultés pour trouver à loger ses enfants quand ceux-ci ont envie de « prendre leur envol », ou de se retrouver dans l'obligation de quitter notre commune quand le pavillon est devenu trop grand et trop coûteux à entretenir.

Ce constat établi, nous a poussés à étudier la réalisation, sur fonds privés, d'un équipement de logements et services « intergénérationnel ».

Faire disposer de studios aux jeunes, d'appartements pour nos aînés, de parties communes à la disposition des services du CCAS, mais aussi peut-être de surfaces réservées aux praticiens médicaux et paramédicaux.

Les premières réflexions autour de ce projet se sont organisées autour de Christine Perrot, Julien Gaillard et Olivier Lamé.

N'hésitez pas à les joindre, si la réalisation de ce projet vous intéresse.



## EXTINCTION DES ÉCLAIRAGES COMMUNAUX LA NUIT

Protection de la nature pour certains, augmentation de l'insécurité pour d'autres, économie d'énergie pour les uns, retour au Moyen Age pour le voisin d'en face. . .

La mairie n'ayant pas encore pris de décision définitive, elle souhaite donner quelques éléments de réflexion à nos concitoyens.

L'économie réalisable est indiscutable, mais d'importance moindre depuis que la municipalité a voté le passage progressif de tous les éclairages publics en LED. Certains lampadaires rééquipés ainsi disposent aussi d'une baisse nocturne automatisée de 50 % de la puissance consommée. Certains équipements à venir (ex : Route de Montguillon) seront prévus avec des déclenchements « au passage » de l'usager. Toutes les voies communales ne disposent pas d'armoires d'alimentation individualisées.

Les statistiques nationales n'indiquent pas de hausse de la délinquance dans les villes appliquant l'extinction nocturne.

Est-ce qu'il faut appliquer les mêmes horaires d'extinction sur toutes les voies ? Quels horaires 23h/6h, minuit/5h, horaires des dernières dessertes des transports collectifs ?

N'hésitez pas à nous donner vos opinions, vos préférences et vos arguments !



## MISE EN ROUTE DES GUIRLANDES DE NOËL

Nous avons d'abord, mis en place depuis plusieurs années, le remplacement progressif des éclairages décoratifs de Noël, guirlandes à ampoules énergivores, par des décorations festives à LED dont la consommation est très réduite.

Ensuite, nous avons regroupé la mise en place en novembre des illuminations et leur allumage pour éviter une double intervention de l'entreprise prestataire.

Puis, nous avons ajouté des décors de Noël à Montguillon, qui avait été un peu oublié depuis de nombreuses années.

Nous avons imaginé qu'un peu de lumière, un peu de couleurs, à l'époque où certains vont s'offrir à Noël des appareils individuels de luminothérapie, permettrait d'avoir un soutien franc et massif des grands et des petits Saint-Germinois.

Vous savez quoi ? La seule missive reçue à ce sujet, par Monsieur le Maire, a été une lettre pour « l'enguirlander ». CQFD.





# NOUVEAU À SAINT-GERMAIN

## UNE NOUVELLE PRINCIPALE AU COLLÈGE STÉPHANE HESSEL

*La rentrée de septembre n'était pas uniquement celle des élèves, un nouveau chef d'établissement a pris la direction du collège. Anne-Marie Gavard succède à Monsieur Pustetto.*

Anne-Marie Gavard évoque son parcours professionnel, où se sont enchaînées différentes fonctions l'ayant conduite à Saint-Germain-sur-Morin. « Professeur de droit à l'université depuis 1996, j'ai assuré la direction d'un département en droit-économie-gestion. Cette expérience de direction d'équipe m'a naturellement amenée vers le métier de chef d'établissement, qui est pour moi un formidable pilotage pédagogique : il ne s'agit surtout pas de remplacer les enseignants, mais de vérifier que les élèves ont ce dont ils ont besoin. » Entrée dans la fonction de personnel de direction à l'académie de Paris elle a passé six ans dans un collège en éducation prioritaire, pour intégrer en 2019 l'académie de Créteil, où elle a évolué trois années en tant que Proviseur Adjointe au lycée Jean Vilar de Meaux. « C'était l'époque de la réforme du lycée et du nouveau Bac : une très bonne expérience pour apprendre à accompagner les élèves de 3<sup>ème</sup> dans leur orientation. »

**« Ce qui m'intéresse dans cette fonction c'est que l'on ne travaille pas seul, j'ai toute une équipe qui m'assiste, j'apprécie également les valeurs qui sont la base de notre école de la République. »**

### LA VIE A REPRIS AU COLLÈGE

Anne-Marie Gavard précise que la transition avec Monsieur Pustetto a été fortement simplifiée « grâce à Madame Diana Milutinovic, Principale Adjointe, qui m'avait tout préparé et qui m'a permis d'avoir une rentrée sereine ».

Pour cette rentrée 2022-2023 la nouvelle Principale est heureuse que le collège ait retrouvé ses habitudes scolaires : « Nous avons constaté pour la rentrée des 6<sup>ème</sup> que les parents ont été très présents, ce qui est le signe d'un bon accompagnement des familles et d'une remise en confiance globale des parents et des élèves. »

Il a fallu repartir sur des projets qui avaient été suspendus suite aux deux années de Covid, et lancer de nouveaux projets. Les clubs organisés pendant la pause méridienne ont repris : roman, jeux, jeux mathématiques, jardin partagé... Sur le sujet de la vie citoyenne, la participation des élèves à différentes commissions a pu être relancée : le conseil de la vie collégienne, l'idée d'un partenariat solidaire avec la Croix-Rouge afin de récupérer des jouets pour Noël, la création d'une commission menu composée d'élèves et de parents...

**« Nous avons des élèves mobilisés sur tous ces sujets, et d'autres encore. »**

Le collège a mis l'accent sur les dédoublements (classes en demi-groupes) : un dispositif important en 6<sup>ème</sup> en fonction des difficultés repérées en Primaire. « Nous avons mis en place des groupes de lecture afin d'optimiser la capacité des élèves à lire à voix haute devant leurs camarades. Anne-Marie Gavard évoque également l'Aide aux devoirs (Devoirs faits), un dispositif national qui permet d'offrir 2 h en plus par semaine pour aider les élèves à trouver des méthodes de travail afin de savoir travailler en autonomie. En lien avec des enseignants qui se rendent disponibles sur ces temps-là, c'est Madame Milutinovic qui l'a mis en place. « Les élèves ont même la possibilité de s'inscrire pour 15 mn, il y a toujours quelqu'un pour les aider. » ajoute Madame Gavard.

### UNE IMPLICATION FORTE DES COLLÉGIENS

« Au total j'ai dénombré une cinquantaine de jeunes qui représentent leurs camarades au sein de l'établissement, incluant les délégués de classe, le conseil de la vie collégienne, les représentants au conseil d'administration. »

### FAIRE VENIR LA CULTURE, FAVORISER LA PRISE DE PAROLE DES COLLÉGIENS

La nouvelle Principale dévoile son projet d'élargir la part culture, en accueillant des œuvres d'artistes au sein de l'établissement. « Je souhaiterais que les élèves puissent devenir des médiateurs culturels, qu'ils apprennent grâce à leur professeur d'Art à parler de l'œuvre à leurs camarades... afin de sortir de leur timidité. L'oral est un point très important de préparation au Brevet, au Grand Oral et aux études supérieures... nous devons y accorder une grande importance. »

### LE COLLÈGE STÉPHANE HESSEL EN QUELQUES CHIFFRES

Le collège Stéphane Hessel est ouvert depuis 2013 : aujourd'hui il accueille **565 élèves répartis sur 5 classes par niveau.**

Le Collège Stéphane Hessel a obtenu une note de **15,8/20** au classement des meilleurs collèges de France 2022/2023 (sondage l'Etudiant).

### LES NOUVEAUX PROJETS

L'espace des jardins partagés initié par des enseignants et le personnel de l'établissement a pour objectif de faire participer des élèves et des parents. « Un second projet va nous rattacher à celui-ci. Le collège Stéphane Hessel fait partie des trois collèges sélectionnés parmi les collèges du département de Seine-et-Marne dans le cadre de la mission Europe. Le projet à long terme concerne une plantation d'arbres hautes tiges dans la cour de récréation, afin d'amener de l'ombre. Le projet à court terme est la création d'un jardin pédagogique : des arbres fruitiers seront plantés par des élèves, il y aura ensuite un travail collectif des élèves avec les professeurs sur l'entretien des arbres. Les élèves participent déjà à l'événement Sauvons la nature. Nous allons continuer à développer cette partie environnement, annonce la Principale : le département va nous prêter une très belle exposition sur l'eau mi-janvier. Les professeurs de physique-chimie vont pouvoir s'appuyer sur cette expo en lien avec le programme scolaire. »



La professeure d'Arts Plastiques Julie El Mir a quant à elle initié un projet sur le trompe-l'œil, le réalisme : un travail sur les matériaux. Il s'agissait de trouver des équivalents plastique afin de créer l'illusion de la nourriture. « Ces travaux ont été réalisés par mes deux classes de 4<sup>ème</sup>. Nous avons choisi comme sujet Top chef 2022 : créer un plat qui donne envie aux spectateurs sans jamais utiliser d'aliments comestibles. »





# PLUS DE SPORT POUR NOS ENFANTS !

Depuis notre intégration à Val d'Europe Agglomération, les enfants scolarisés à l'école de l'Orme-aux-loups bénéficient de créneaux réguliers d'éducation physique et sportive et de séances de piscine.

Pour l'année 2022/2023, le sport sur le temps scolaire à Saint-Germain c'est :

## Des interventions sportives en milieu scolaire (CE2, CM1 et CM2)

4 créneaux : le vendredi de 8h30 à 10h00 et de 10h à 11h30 / de 13h30 à 15h00 et 15h00 à 16h30

Début : le vendredi 16 septembre 2022 - Fin : le vendredi 30 juin 2023.

Intervenant : M. Franck Delubriat

## Enseignement de la natation sur le temps scolaire

Du 13/09/2022 au 21/10/2022 (inclus) les mardis et vendredis soit 12 séances sur 6 semaines pour 56 élèves de CM2

Du 03/01/2023 au 10/02/2023 (inclus) les mardis et vendredis soit 12 séances sur 6 semaines pour 49 élèves de CE2

Du 11/04/2023 au 06/06/2023 (inclus) les mardis et vendredis soit 12 séances sur 6 semaines pour 40 élèves de CE1



## LE GUIDE PRATIQUE MUNICIPAL ÉDITION 2023

Vous avez découvert notre nouveau guide pratique en 2021 ! Il regroupe toutes les informations nécessaires à tout(e) habitant(e) de la commune : vie municipale, informations pratiques, démarches d'état civil, petite enfance et jeunesse, solidarité et social, sport, santé, commerces, associations. . .

Il va faire peau neuve en 2023 car « ça bouge » à Saint-Germain !

Si vous souhaitez apparaître dans cette nouvelle édition, en tant que commerçant, association, profession médicale... contactez le service communication à l'adresse suivante :

[s.daudeville@mairie-sgsm.fr](mailto:s.daudeville@mairie-sgsm.fr) AVANT LE 28 FEVRIER 2023.

### En attendant, où consulter le guide 2021 ?

Vous pouvez en demander un exemplaire à l'accueil de votre mairie, Ou le télécharger sur le site internet de Saint-Germain-sur-Morin :

VOS SERVICES / DÉMARCHES EN LIGNE / LE GUIDE PRATIQUE DE LA COMMUNE

Ou directement via le QR CODE suivant :



## FÉE DE MAINS

### ✓ Soins énergétiques et moments bien-être :

- Rituel soin rebozo (toutes les femmes : des premières règles au 3<sup>ème</sup> âge)
- Massage sonore aux bols chantants tibétains
- Réflexologie palmaire • Massage plantaire au bol kansu
- Réflexologie amérindienne • Massage sur mesure
- Mémoires émotionnelles et réflexologie

### ✓ Autour de bébé et de l'enfant :

- Bain enveloppé (0 à 5 semaines)
- Hydrothérapie bébé / baby spa (3 mois à 9 mois, voire 12 mois si maux d'hiver ET bébé déjà venu)
- Réflexologie bébé/enfant • Massage et ateliers massage bébé

### ✓ Les massages en périnatalité :

- Préconception / fertilité
- Prénatal
- Postnatal
- Réflexologie périnatale

### ✓ Accompagnement périnatal :

- Atelier papa coach
- Allaitement
- Initiation au portage physiologique

Plus de détail sur : [www.feedemains.com](http://www.feedemains.com) et

<https://www.facebook.com/fee.de.mains.et.bebe.spa>

Vous souhaitez prendre rdv ? **06.95.92.56.31** (appel et/ou sms)

Hâte de prendre soin de vous, Fée de mains





***Régulièrement, Le Lien présentera aux Saint-Germinois une personnalité de Saint-Germain, une personne ordinaire dont nous allons vous révéler l'« extraordinaire » !***

## ALAIN DELEU

Mon parcours professionnel s'est partagé entre deux « métiers », l'enseignement catholique et le syndicalisme chrétien, distincts mais liés par une même inspiration.

Etudiant de la Faculté libre des Sciences et de l'Ecole de Professeurs de l'Université catholique de Lille, je me destinai à l'enseignement des sciences naturelles, profession que j'ai effectivement exercée de 1967 à 1982 à l'Institution Jean XXIII à Roubaix, aujourd'hui Saint Rémi.

L'enseignement est ma première passion, en particulier l'enseignement catholique, cette dimension qui inclut tout l'Homme au sens large de l'Humain.

Ma première année en tant que syndicaliste a été 1968 : c'était une époque de grands bouleversements dans les esprits, la génération d'après-guerre arrivait, dans l'enseignement catholique il y avait une effervescence, des projets, des ambitions, des innovations. . .

La CFTC n'était pas en grève mais on a vécu l'esprit 68 : on a modernisé l'école, engagé des profs jeunes, c'était très vivant ! on avait le vent en poupe ! Engagés à fond dans l'enseignement catholique avec ma femme Myriam, on est partis en Martinique en 1970 pendant deux ans pour mon service militaire. On a démarré le syndicalisme là-bas en montant un syndicat d'employés de maison.

Quand je suis rentré de Martinique en 1972, puisque je m'étais occupé des personnels des services des écoles, le syndicat m'a demandé de le faire au niveau national en 1973.

En 1975 j'ai accepté de présider le syndicat national de l'enseignement chrétien, le SNEC, la plus importante organisation de la CFTC. Cela m'a valu de participer pendant six ans aux activités du comité national de l'enseignement catholique et de sa commission permanente. 1975. . . c'étaient de très belles années car tout était à faire : les conventions collectives, les contrats avec l'État étaient encore récents, le travail de construction était encore très intéressant.

À la demande de notre président confédéral Jacques Tessier (fils de Gaston qui avait fondé la CFTC), je suis entré au bureau confédéral, cela m'a donné l'occasion de m'intéresser aux principaux dossiers économiques et sociaux, puis de conduire les négociations sociales interprofessionnelles à partir de 1984 avant d'être élu secrétaire général, à Lille, en 1990, puis président de 1993 à 2002.

Ces responsabilités m'ont conduit à siéger au Conseil économique et social de 1994 à 2006, les quatre dernières années comme vice-président du conseil, tourné notamment vers les questions économiques et les relations internationales.

Un des aspects de notre expérience, c'est que Myriam était très impliquée localement, j'ai été pour ma part très vite embarqué dans le national.

Il m'arrivait souvent en classe, que mon directeur m'interrompe « Vous avez un rendez-vous à Paris ! ». Je suis content d'être un peu plus local aujourd'hui !

***"Je dois témoigner de la richesse humaine rencontrée dans ma vie syndicale, faite de don de soi, de fraternité."***



### **LA CFTC CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DES TRAVAILLEURS CHRÉTIENS**

est la mère de la CFDT. La création de la CFTC date de 1919. En 1964 la majorité du congrès vote pour l'abandon de la référence chrétienne et fonde la CFDT. La minorité (30 % des voix) refuse l'abandon de la référence chrétienne et demande à maintenir la CFTC en place. S'ensuivent des années de guerre judiciaire car la CFDT voulait interdire l'emploi du sigle CFTC.

## LE SYNDICALISME, UN HÉRITAGE FAMILIAL

Je me suis rapidement engagé dans l'action syndicale. Mon engagement trouve naturellement ses racines dans mon héritage familial. Nous habitons le quartier du Pile à Roubaix, qui est encore aujourd'hui un quartier pauvre. Le tiers du territoire de notre cité ouvrière était occupé par des usines, principalement textiles. Mes parents tenaient une petite boutique de librairie, papeterie, et journaux. J'étais marqué par la vision de la condition ouvrière, pesante, sans perspective apparente, ses habitats insalubres, et par le fossé profond qui séparait en général « les petites gens » et la bonne société.

Au sein du bureau des étudiants je rencontrais Myriam qui allait partager ma vie. Nous avons commencé à militer ensemble à la fac. Nous avons un point commun qui serait fondateur de notre couple : une aspiration à donner une unité à notre vie, une cohérence, une harmonie entre tous les domaines de notre être. La dimension chrétienne y était centrale, et ceci dans une détermination à l'action, à « faire des choses » : agir pour servir. Nous ne nous en sommes pas défaits. L'enseignement catholique répondait bien à cette aspiration.

Mon père était adhérent à la CFTC, je soupçonne mon grand-père d'en avoir également fait partie. Compte tenu de tout cela c'était une évidence pour moi d'intégrer la CFTC lorsque j'ai commencé ma vie active. Je n'ai jamais supporté ce qui est injuste.

## MES GRANDES BATAILLES

### *Enseignement public versus enseignement catholique*

En 1975 il y avait de grosses inégalités pour les professeurs, une disparité très importante entre le public et le privé malgré des études et diplômes identiques.

L'enseignement catholique était ciblé comme étant un obstacle au progrès... un grand projet circulait afin de nationaliser l'enseignement catholique... une de mes motivations centrales était la défense de la profession, réellement menacée. C'était ma bataille et on a eu gain de cause en 1977. On a obtenu **la loi Guerneur**, une belle loi qui a vraiment amélioré les statuts des professeurs et des personnels.

En 1981 François Mitterrand venait d'arriver au pouvoir. À peine élu, on est allés rendre visite au Président en délégation. Il avait le projet d'intégrer l'enseignement privé dans un service public unifié et laïc. Nous lui avons donné nos arguments, mais j'avais une botte secrète : dans mon établissement il y avait un prêtre qui avait été en captivité avec lui en Allemagne. Mitterrand écrivait les éditoriaux de la revue de leur camp, mon ami faisait les illustrations, il me dit : « Tu vois François, tu lui diras de ma part qu'il nous fiche la paix et nous laisse faire notre boulot. » J'ai trouvé les formes évidemment pour le dire au Président de la république. Il n'a pas changé d'avis mais le dialogue s'est ouvert. Cette bataille a duré trois ans, la loi a été votée et cela a fini par une manifestation monstrueuse à Paris (plus d'1 million de personnes) mais Mitterrand a fait retirer le projet de loi pourtant votée. Les parents d'élèves avaient construit une école sur le parvis de la gare Montparnasse.

**C'est un souvenir incroyable !**

« J'ai rencontré des gens

*extraordinaires,*

*les gens qui s'engagent*

*dans le syndicalisme*

*auraient bien d'autres choses à*

*faire car ils ont déjà assez de*

*soucis comme ça...*

*Ils donnaient leur vie*

*pour les autres, alors qu'ils avaient*

*de multiples raisons de s'occuper*

*d'eux-mêmes d'abord. »*

## DES POLITIQUES FAMILIALES, UN DES PILIERS DE LA CFTC

« *La première structure fondamentale pour une « écologie humaine » est la famille.* » La politique familiale est un des principaux chevaux de bataille de la CFTC.

En 1993/1994 pour les familles, les gardes d'enfants, les congés parentaux d'éducation nous étions en tête de gondole ! L'allocation de rentrée scolaire existait mais elle était faible, en 1994 Edouard Balladur Premier ministre, fait un grand emprunt pour relancer l'économie française, on lui rappelle alors que le moteur de l'économie ce sont les familles : nous lui suggérons de profiter de cet emprunt pour accompagner les familles. Il a trouvé l'idée très bonne. Il a majoré l'allocation de rentrée scolaire.

Quand Chirac emporte l'élection présidentielle en 1995, notre coup de pouce aux familles est censé prendre fin, il était négocié pour un an.

Nous avons eu un entretien avec le nouveau Président : « Comment allez-vous expliquer aux familles que vous supprimez l'allocation que M. Balladur a mise en place ? »... « Je vais réfléchir. »

Il l'a maintenue. On l'a toujours et on la majore régulièrement, sous conditions de ressources bien sûr. Quand je fais mes courses à ce moment de l'année j'aime regarder les gens faire les leurs en pensant que c'est grâce à un boulot que l'on a fait !



## SUR LE VOLET SOCIAL

L'assurance chômage était de la responsabilité des partenaires sociaux. À l'époque c'était nous qui négocions, patronat et syndicats. Et après en cohorte on allait, en général le 31 décembre avant minuit (la date échéance de l'accord) à Matignon pour dire voilà on a conclu cet accord, pouvez-vous l'entériner ? Eventuellement le gouvernement effectuait des corrections, mais nous étions les moteurs de l'assurance chômage. Maintenant c'est l'Etat qui dit « Je fais ça, vous négociez après. » Le pouvoir des syndicats a clairement diminué. Les cohabitations aident aux négociations, or il n'y en a plus.

Une de nos batailles sociales remportée a été celle du conseiller salarié. Quand vous êtes licencié l'employeur ne peut pas le faire sans vous recevoir pour vous en notifier les raisons.

Nous avons demandé que le salarié soit assisté par un conseiller. Personne ne voulait de ça, même la gauche syndicale. On m'avait rapporté qu'aux prud'hommes certaines affaires auraient dû s'arranger mais restaient nouées car chacun campait sur ses positions. Le conseiller n'est pas médiateur, c'est sa présence qui peut modifier les choses. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a finalement accepté. Aujourd'hui les gens trouvent que cette mesure est très bien, ça fait plaisir !

Le congrès de 1981 m'a proposé la présidence de la confédération. On avait cinq enfants, j'avais 33 ans j'ai refusé. Je ne voulais pas pour autant quitter la confédération : je suis passé secrétaire adjoint, mais je ne pouvais plus me permettre de m'investir à distance. J'ai arrêté l'enseignement en 1982.

En 1984 j'ai pris la charge des négociations sociales, après en avoir mûrement parlé avec Myriam. Un temps plein intégral. On a déménagé à Esbly car ce projet était un projet à long terme et je devais arrêter les allers et retours. Ce fut un arrachement pour ma femme qui était très bien implantée localement et qui faisait ce choix pour moi. On est restés 16 ans à Esbly. Notre installation à Saint-Germain se fera en 2000.

En 1986 2<sup>ème</sup> bataille avec notamment l'arrivée de Chirac au pouvoir grâce à la cohabitation. Jacques Chirac en 1975 avait mis en place le contrôle administratif des licenciements : on ne pouvait pas licencier quelqu'un sans l'approbation de l'inspection du travail, qui disait toujours oui ! Mais les patrons pensaient que cela bloquait les emplois. Chirac, 1<sup>er</sup> ministre préparait alors une loi pour supprimer ce contrôle administratif. Désapprouvé, il a suggéré que soient négociées de nouvelles conditions pour compenser les effets négatifs relevés.

Mais que faire des salariés licenciés ? C'est à ce moment-là que nous avons mis en place les conventions de conversion : on avait déjà des congés de convention d'entreprises, de branches... mais pas réellement de système national qui fonctionnait. Je me suis retrouvé en première ligne.

Il fallait créer un système pour que les gens soient indemnisés, aient droit à des formations... On a monté les conventions de conversion, j'ai été en charge pendant quinze ans de ce régime qui permettait qu'une personne licenciée pour raisons économiques bénéficie d'un accompagnement d'au moins six mois, parfois cela allait jusqu'à huit mois ou plus. Avec entretien, élaboration d'un projet, crédit de formation...

Je n'étais pas seul, j'avais un patron et un conseil d'administration mais c'est moi qui menais le cap de ce projet.



*J'ai beaucoup aimé  
mes deux passions.  
Mais c'était une période  
où il fallait y aller,  
c'était maintenant ou jamais...  
On n'a qu'une vie  
et choisir c'est renoncer.*



## RETOUR AUX SOURCES, S'IMPLIQUER AU SEIN DE L'ÉGLISE LOCALE

Je me suis impliqué depuis de nombreuses années dans la paroisse locale dont j'ai animé l'équipe pastorale jusqu'à l'année dernière.

Je trouve important que les équipes se renouvellent sans cesse, c'est un de mes dadas ! Je suis encore dans l'équipe des obsèques.

On entre dans le secret de l'intimité des familles, c'est douloureux mais passionnant : les coquilles s'ouvrent, les gens parlent entre eux...

Je m'occupe de l'accompagnement des familles en deuil, en lien avec le père Michel Henrie, prêtre référent. Pour les gens il s'agit d'un rôle important. Je vais chez eux s'ils le souhaitent. Et on parle, on écoute, on laisse sortir, on prépare la célébration, on choisit les textes, qui va les lire et qu'est-ce qui dans l'Évangile, va leur parler ?

On est dans l'humain, comme le syndicalisme... ce sont des blessés, et nous sommes là pour eux.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2023, Saint-Germain-sur-Morin doit réaliser le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. **L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.**

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

**Se faire recenser sur internet en ligne est plus simple et plus rapide pour vous,** et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi préserver l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

*Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 24 janvier 2023 ?*

*Contactez le coordonnateur communal Manuel SCHLAYEN au 01.60.04.92.22*

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Le coordonnateur communal Manuel SCHLAYEN.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).



## LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS PASSE EN BAC À PARTIR DE 2023

Val d'Europe Agglomération a la charge de l'organisation de la collecte et du traitement des déchets sur les dix communes du Val d'Europe. Elle met à disposition de tous les foyers valeuropéens, les contenants indispensables au tri et à la gestion individuelle des déchets quotidiens.

**Finie la course aux sacs à déchets verts, place au durable avec les bacs.**

À partir de 2023, la collecte des déchets verts se simplifie : Val d'Europe Agglomération mettra à votre disposition, **sur simple demande et gratuitement**, un bac.

Afin d'obtenir le vôtre, il vous suffit de compléter le formulaire sur le site :

<https://www.valdeuropeagglomeration.fr/les-dechets-verts/>

La distribution de votre bac se déroulera entre février et mars 2023 ; la date précise vous sera communiquée quelques jours avant par téléphone. Le bac sera déposé directement devant votre logement par notre prestataire la société SULO.

La collecte des déchets verts en sac sera toujours possible. Mais la fourniture de ces sacs ne sera plus assurée par Val d'Europe Agglomération. Les foyers devront alors se les procurer par leurs propres moyens.

**+ d'infos au 01 60 43 66 40**  
**ou [ambassadeurdetri@vdeagglomeration.fr](mailto:ambassadeurdetri@vdeagglomeration.fr)**

**EN 2023, LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS PASSE EN BAC**

**MISE À DISPOSITION D'UN BAC SUR SIMPLE DEMANDE ET GRATUITEMENT**

VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION



## Le « pilotage » des finances communales relève de plus en plus, de la conduite sur chaussée glissante.

Dès la fin de l'année 2021, nous avons pressenti qu'avec les baisses de dotations, l'inflation, les coûts des matières premières et de l'énergie, les collectivités territoriales risquaient d'être mises en péril.

Ne souhaitant pas renoncer à réaliser le programme d'investissements sur lequel nous avons été élus, nous avons beaucoup travaillé sur les baisses de coûts de fonctionnement, mais aussi demandé aux utilisateurs des Services Périscolaires de porter leur participation de 40 à 50 % du prix effectif des prestations et enfin augmenté la Taxe foncière de 8,66 points, soit un supplément en moyenne de 250 € par foyer. Dans le même temps, la disparition de la Taxe d'Habitation aura fait économiser aux familles 750 € en moyenne chaque année.

**Les efforts réalisés nous amènent à bon port en cette fin d'année :**

**- La restauration scolaire, a maintenu sa réputation de qualité et sur les trois derniers mois a vu sa fréquentation en augmentation de 2 %.**

**- Aucune demande d'aide pour l'enfance n'a été reçue au Centre Communal d'Action Sociale.**

Les mauvaises décisions au niveau étatique, quant aux ressources énergétiques, nous laissent augurer, que nous devons en 2023 être tout aussi attentifs au « pilotage » financier de notre Commune.

Espérons par ailleurs, que nous n'aurons pas à aller, de nouveau, passer notre temps à défendre notre Ville, dénigrée sur les plateaux de télévision par des opposants politiques locaux en mal de notoriété.

Au seuil de cette nouvelle année, recevez nos sincères vœux de bonne santé et de joies familiales !

Votre Equipe majoritaire.

## ST GER, LA GALÈRE



<http://sgmetmoi.e-monsite.com>  
ou sur [www.facebook.com/SGMetmoi](http://www.facebook.com/SGMetmoi)

Contactez-nous par mail  
[saintgermainetmoi@laposte.net](mailto:saintgermainetmoi@laposte.net)  
ou par téléphone au 07 68 79 70 85



La crise sanitaire et économique, le réchauffement climatique nous forcent à changer nos habitudes. Les économies d'énergies sont maintenant une priorité dans chaque foyer, entreprise, municipalité. Chacun doit être responsable pour moins consommer et revenir à une norme plus raisonnée.

Depuis plusieurs années PNV a proposé l'extinction de l'éclairage la nuit dans notre village, mais cela ne semblait pas une priorité pour la majorité. Le gouvernement incitant à la sobriété énergétique, et pour participer à l'effort national, une diminution des consommations d'énergie (chauffage gymnase, église, bâtiments municipaux, éclairage...) est maintenant fortement conseillée (19° dans les écoles ou bureaux) et l'on peut s'en féliciter !

Notre commune est bientôt totalement équipée en éclairage à LED, ce qui réduit considérablement la facture.

Il reste à déterminer l'économie qui sera faite sur notre commune (40% de moins sur la facture pour une extinction de l'éclairage de minuit à 5 h) ou aller plus loin ? Les investissements pourraient se diriger vers l'installation de panneaux photovoltaïques sur les édifices municipaux, l'utilisation d'un éclairage sobre et intelligent (détecteur automatique) mais la majorité municipale a choisi d'investir dans la vidéoprotection, additionnant environ 100 000 € (lors de d'emprunt voté en avril) aux dizaines de milliers d'euros déjà investis et d'augmenter encore le nombre de caméras ... qui seront bientôt dans le noir !

Ce ne sont pas ces investissements, tel Big Brother qui permettront les économies et diminueront les gaz à effet de serre !

Nos enfants nous demanderont qu'avons-nous fait alors que nous savions ?



FaceBook : Pour Notre Village, Saint-Germain demain  
Adresse courriel : [pnvsgm@laposte.net](mailto:pnvsgm@laposte.net)

## BIENVENUE !

12/05/2022 BACQUET Thibault Robert Lucien  
17/05/2022 SALL Leya Maimouna  
24/05/2022 VIALA Arthur Baptiste  
12/06/2022 AVANZINI Alice Claudine Chen Lin  
26/06/2022 FALCK Elsie Kimberley  
06/07/2022 CARBONNET Amélia Renée Simone  
19/07/2022 NOËL Maëss Claude David  
29/07/2022 RISPAL Sacha  
06/09/2022 LEVASSEUR Mey  
07/09/2022 MAURY Victoria  
09/09/2022 BLASCO Nino Nathan Nicolas  
13/09/2022 GREGGIO Éliana Michelle Halina  
04/09/2022 JACQUIER Tiago  
20/09/2022 JOUDON Nola Corinne Monique  
27/09/2022 POPA Sébastien  
07/10/2022 ROBIN Ulysse Malo Germain  
18/10/2022 ANTÈRE Théa Ava Lucie Emma  
05/11/2022 KERGUEN Ambre Alice  
12/11/2022 MONGEVILLE Ambre  
11/11/2022 DE OLIVEIRA Malo Alain Manuel  
16/11/2022 VICENTE DE SEIXAS Maëly  
10/12/2022 BOOMKARTNER Kurt Randy

## NOS CONDOLÉANCES...

12/05/2022 ORTIZ Maria-Ascension  
01/07/2022 GIRARD Franck Alain Jacques  
20/07/2022 CASADA Lydie Louise Emilienne  
30/08/2022 LESAGE Serge André Gaston  
19/09/2022 LARROQUE René Roland Etienne  
10/10/2022 DZIEDZIC Emilienne Zulma épouse  
MARTINEZ HERRAEZ  
12/10/2022 CLÉMENT Jacques Raymond  
02/11/2022 RENAULT Eliane veuve LEPORCQ  
14/11/2022 GOMEZ COLL Amparo veuve  
FERRER VICENTE  
23/12/2022 MILLOT André  
26/12/2022 MARINO Massimiliano

## FÉLICITATIONS !

### Mariages :

21/02/2022 HUBERT Paulette Léonie Angèle veuve LOUCHE  
27/05/2022 TROMPETTE Danielle Simone Veuve QUARTIER  
04/06/2022 BEGOT Véronique Monique Jeanne épouse PICARD  
04/06/2022 CHENEVAL Julien René Michel et  
CHAMPREDONNE Betty Monique Rose-Marie  
04/06/2022 GRAS Teddy Roger Charles et LE NY Sabrina Nafissa Catherine  
10/06/2022 DAGNEE Maud Suzanne épouse GRÉGOIRE  
14/06/2022 EGAULT Gilbert Ange Honoré  
25/06/2022 DEGRINCOURT Julien Daniel et ROGER Jennifer  
02/07/2022 SACHY Christine Alice  
02/07/2022 Riant Sébastien Daniel Nicolas et  
DUPONT Sophie Léontine Louise  
09/07/2022 LIZÉ Alain Daniel Gabriel et COPET Danielle Georgina  
16/07/2022 GEORGEOT Charles Bernard et BRUN Céline Nathalie Audrey  
6/07/2022 GEORGEOT Charles Bernard et BRUN Céline Nathalie Audrey  
13/08/2022 CALLAY Yves Maxime Emile  
24/09/2022 POULAILLEAU Heinrich René Georges et  
MARRIETTE Leslie Allison Carole  
22/10/2022 AMBROS Anthony et BOURGEAIS Charline Laura Dany

### Pacs :

24/05/2022 PERA Alexandre et DUPOND Lysandre  
11/06/2022 NANA Nicolas et LA LAY Valérie  
03/08/2022 ESTRELO Kévin et DIEGUEZ Ines  
22/10/2022 BODSON Guy et ROLLAND Sabrina  
05/11/2022 EMBIZE Baptiste et COUDURE-TUQUET Camille  
22/11/2022 SOBOUL Arthur et HUDIN Emma  
26/11/2022 BARBAS Tony et NZIKE PAGNA Ludvine  
10/12/2022 LACAILLE Jules et LEROUX Valentine



## IL NOUS A QUITTÉS

### JEAN-BERNARD RIDOU

Vendredi 28 octobre, la Municipalité et le personnel communal accompagnaient Jean Bernard RIDOU dans sa dernière demeure. Jean Bernard RIDOU nous a quittés le 22 octobre dernier.

Après une carrière dans les transports, la commune de Saint-Germain-sur-Morin l'avait embauché en 2015 pour renforcer les services techniques.

Ceux qui l'ont connu et ceux qui ont travaillé avec lui garderont l'image d'un homme discret, bienveillant et serviable.

La Municipalité, le personnel communal s'associent à la douleur de ses proches et présentent leurs sincères condoléances à sa maman et à son frère Jean-Michel.





# SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN AU QUOTIDIEN

## SACS À DÉCHETS VERTS

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS PASSE EN BAC À PARTIR DE 2023  
*Voir notre article page 21*



VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION MET À DISPOSITION DE CHAQUE FOYER VALEUROPEËN, SUR SIMPLE DEMANDE ET GRATUITEMENT, UN BAC.

✓ Afin d'obtenir le vôtre, il vous suffit de compléter ce formulaire ⇒ <https://www.valdeuropeagglo.fr/les-dechets-verts/>

Les sacs continueront d'être collectés.

Il reste des sacs à déchets en mairie, une ou plusieurs distributions seront organisées début 2023.

## LES COLLECTES



Les jours de collecte sur notre commune sont :

- ▶ **Lundi et jeudi** : Ordures ménagères
- ▶ **Mercredi** : Collecte sélective Emballages et papiers
- ▶ **Collecte des déchets verts** : tous les mercredis à partir du 5 avril 2023

▶ **Collecte des encombrants** : trois fois par an, dates indiquées sur le calendrier.

**Les bacs doivent être sortis la veille au soir de la collecte à partir de 18 h.**



## NUISANCES SONORES

**Tonte et activités bruyantes**

L'arrêté Préfectoral récent en vigueur à ce jour (arrêté préfectoral du 23 septembre 2019) stipule que les activités bruyantes causées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, tondeuses à gazon, taille haies, tronçonneuses etc.) doivent être réalisées sur les tranches horaires suivantes :

- ✓ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h
- ✓ Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- ✓ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## LES PERMANENCES EN MAIRIE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

**RPE** : Tous les 2<sup>èmes</sup> mercredis de 14h à 17h en mairie. Sur rendez-vous.

**CCAS** : Tous les mercredis de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous

**SERVICE JURIDIQUE** : Le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois.  
2 rdv possibles 14h et 14h30 (contacter l'accueil mairie pour prendre rdv)

**VOS ÉLUS** : Tous les jours sur rendez-vous (contacter l'accueil mairie)

**Madame Christine PERROT** vous reçoit sans rendez-vous chaque mercredi dans le cadre du CCAS.

**Monsieur Julien GAILLARD** vous reçoit sans rendez-vous un samedi par mois, de 9h30 à 11h30. Dates communiquées au fur et à mesure sur les supports de la commune.

### HORAIRES MAIRIE

**lundi** : 8h45/11h30 et 14h/18h30

**du mardi au vendredi** : 8h45/11h30 et 14h/17h

**samedi** : 8h45/12h00

### SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR NOTRE SITE INTERNET

[www.saint-germain-sur-morin.org](http://www.saint-germain-sur-morin.org)

Facebook Saint germain sur morin\_officiel

Instagram villedestgermainsurmorin

## ALSH LES FARFELOUPS



Les fermetures de l'Accueil de Loisirs pour cette année sera :

- Du 31 juillet au 11 août
- Du 2 au 5 janvier 2024

### POUR JOINDRE VOTRE POLICE MUNICIPALE

Dans leurs locaux 01 60 04 92 20 / 01 60 04 92 23

Sylvain Bouchon (Chef de poste) 06 27 28 01 39

Françoise Nourissat 06 07 82 85 33

Yoann Mira 06 27 28 02 30



Directeur de la Publication : Monsieur le Maire de Saint-Germain Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Rédaction : Service Communication. Mise en page et Impression : Imp. KLEIN. Photos : Elus, Associations, Agents Communaux.